



Déclaration du SNES-FSU et du SNUipp-FSU à la CAPA du 07.03.2022

Nous sommes réuni.es aujourd'hui pour la **seconde CAPA de l'année**, une nouvelle fois en visio conférence alors que la situation sanitaire tend à s'améliorer, laissant espérer une fin d'année scolaire un peu moins tendue.

Pourtant, l'actualité internationale ne peut que percuter violemment les professionnel.les et militant.es que nous sommes. L'invasion de l'Ukraine par un impérialisme russe nous place dans un contexte à la fois dramatique et instable, la situation évoluant rapidement et les enjeux étant forts, entre la poudrière nucléaire, les sanctions économiques, la fourniture d'armes, l'accueil des réfugié-es et leur prochaine arrivée dans nos écoles, collèges, lycées... **La FSU défend la paix** et milite pour le retour à la diplomatie afin de dégager une solution respectueuse des droits des peuples. Elle rappelle sa **solidarité avec le peuple ukrainien** et participe depuis le début du conflit à des rassemblements en ce sens, partout en France.

En même temps, le SNUipp-FSU et le SNES-FSU, en tant que syndicats, doivent poursuivre la **défense des personnels**, arriver à une réelle **égalité femmes-hommes**, défendre une **École publique juste, émancipatrice et ambitieuse** pour toutes et tous, se battre pour plus de **justice sociale et climatique**. Plusieurs journées de mobilisations (à commencer par les 8, 12 et 17 mars) porteront ces revendications. Les personnels en grève le 8 mars iront défendre les droits des femmes dans la rue, pas dans un webinaire à l'initiative des recteurs d'Aix et de Nice ! Et les autres ne suivront pas non plus ce webinaire puisqu'il se déroule sur temps de travail.

Concernant les psyEN, les conditions de travail ne s'améliorent pas d'un pouce, la formation professionnelle est toujours inexistante et ce n'est pas un vademecum « école inclusive », 70 pages d'informations déconnectées des besoins du terrain, qui va améliorer la situation. Tirillé.es entre injonctions institutionnelles, calendriers inchangés et impossibles à respecter, difficultés scolaires aggravées par la pandémie, nombre croissant de demandes d'aides ou d'interventions, **les psy EN travaillent dans un stress quasi permanent et perdent le sens des missions** qui devraient être les leurs. Ces difficultés ont été nettement exprimées par la profession lors de l'enquête mise en place par le CHSTC en janvier 2022. Suite aux résultats alarmants de cette enquête, la FSU a travaillé à des propositions et juge important que ses représentant.es aient un temps de travail avec l'administration à ce propos.

Dans le premier degré, les postes ne sont toujours pas pourvus, aucun personnel en congé long n'est remplacé, laissant les équipes pédagogiques sans aide lorsque des situations complexes sont à examiner. Cette situation qui dure depuis bien trop longtemps est propre à abîmer les personnels et à mépriser les souffrances des élèves. S'ajoute à cela l'injustice mal vécue par les collègues exerçant en RASED en éducation prioritaire ne percevant pas la part variable, modèle indemnitaire auquel la FSU rappelle par ailleurs son opposition. Le SNUipp-FSU tient à rappeler que **les DSDEN n'ont pas à restreindre les droits** des PE détaché.es dans le corps des psy EN depuis 2017, qui peuvent opter pour une nouvelle période de détachement de 5 ans. A propos de l'avancement, la DSDEN 13, répondant aux élu.es du SNUipp-FSU 13, a finalement corrigé son erreur et annoncé que **9 PE détaché.es dans le corps des psyEN parmi les 11 oublié.es** auraient effectivement du être promu.es à la classe exceptionnelle et le seront avec effet rétroactif au 01/09/2021. **Une réelle victoire à mettre sur le compte des représentant.es du personnel de la FSU** qui ont fait preuve d'une grande vigilance !

Concernant le second degré, les réflexions menées en groupe de travail ce matin ont bien montré la difficulté à répartir les moyens dans un cadre très contraint, sans aucune création. Le nombre d'élèves par psy EN est de façon globale encore en augmentation. **Il y a urgence à créer des postes** pour aller vers la préconisation européenne d'un psychologue pour 800 élèves! **Le service public d'orientation doit rester présent** et être renforcé sur tout le territoire face notamment à l'entrée des officines privées source d'accroissement des inégalités.

Profession malmenée aussi bien dans l'éducation que dans la santé, le social, le médico-social, la justice, les psychologues appellent à une **journée d'actions ce jeudi 10 mars**, un an après la publication de l'arrêté relatif à la « définition de l'expertise spécifique des psychologues..... » qui détermine les « bonnes pratiques professionnelles ».

Nos revendications portent essentiellement sur la reconnaissance de la place de la psychologie dans tous les champs d'exercice, le refus de toute subordination au médical, le refus d'un ordre des psychologues, l'augmentation des postes de psychologues dans toutes les structures, une revalorisation des rémunérations...

A propos de l'objet de la CAPA, le SNES-FSU et le SNUipp-FSU déplorent le **manque flagrant de moyens** accordés aux personnels qui, au cours de leur carrière, souhaitent s'investir dans une formation, d'autant plus que la prise en compte des psyEN EDA dans le contingent du second degré n'a jamais été assortie d'une augmentation des moyens. Cette année encore une seule psyEN obtient un barème lui permettant d'avoir les mois de CFP qu'elle sollicite.

Les commissaires paritaires de la FSU pour la CAPA PSYEN Aix-Marseille.